



*Communiqué de presse de CoLLeCt-IF
Mercredi 22 juin 2011*

Grosses boulettes d'hydrocarbure et pieds noirs. Nous sommes tous roulés dans la farine... N'aurait-on pas trouvé un gisement de pétrole ?

Depuis quelques jours des boulettes d'hydrocarbure s'échouent sur le littoral de Cassis, La Ciotat et de St Cyr les Lecques au gré des courants. Ces petites tâches noires, par milliers, salissent nos serviettes, rendent nos pieds noirs et embarrassent nos élus car la saison touristique démarre...Elles nous rappellent avec un peu de nostalgie, lorsque nous étions minots, les châteaux de sable au goudron et les dégazages sauvages intempestifs, longtemps restés impunis.

La surveillance aérienne, depuis mise en place, n'a pas constaté d'infraction d'un navire voyou. Certains énoncent de vieilles remontées mystérieuses qui se libèreraient pour nous rappeler et nous prévenir de nos inconséquences passées mais surtout à venir.

Nous avons tous à l'esprit, il y a tout juste un an, l'explosion de la plateforme pétrolière dans le golfe du Mexique qui provoqua la plus grave et spectaculaire pollution pétrolière de l'histoire, cette marée noire sur les côtes américaines de la Louisiane aux conséquences écologiques inestimables.

Savez-vous que dans la plus grande opacité, sans faire de bruit l'État a récemment autorisé la recherche d'hydrocarbure et des licences ont été accordées pour la prospection de gisements de pétrole et de gaz à des profondeurs record (2600 m) et à des distances minimales des côtes (24 km) au large des départements du Var et des bouches du Rhône. Des exploitations sont même autorisées dans des zones à fort potentiel sismique.

Un accident de plateforme pétrolière est donc plus que probable en mer Méditerranée, aux conséquences environnementales inégalables et irréversibles, au sein d'une mer fermée et essentielle à la survie de millions d'habitants, à proximité du sanctuaire Pelagos pour la protection des mammifères marins et non loin du Parc national de Port-Cros et du futur Parc National des Calanques. Il est à noter que la licence d'exploitation fut accordée en dépit des réserves de la Direction départementale des affaires maritimes et des conséquences d'une telle activité sur les mammifères marins de la zone. En effet, avant même une quelconque exploitation, pendant soixante jours, le navire Bergen Surveyor va envoyer toutes les dix à quinze secondes des ondes acoustiques de deux cent cinquante décibels sur des dizaines de kilomètres afin de sonder le sous-sol de la concession. Ces ondes perturbent les mammifères marins, Il y a quelques jours, un baleineau à bosse mesurant huit mètres et pesant près de trois tonnes a été retrouvé à Carry-Le-Rouet.

L'accident de la plateforme offshore du golfe du Mexique, et sa difficile réparation en eau profonde, la centrale nucléaire de Fukushima, et sa construction en zone à très haut risque ne nous suffisent-ils pas ?

Faudra-t-il un accident majeur au large de nos côtes pour cesser ces activités dangereuses au mépris des risques environnementaux et de la volonté de leurs citoyens ? Nos moyens pour lutter contre cette pollution sont nuls et inadaptés. Les exercices à blanc du plan POLMAR qui se tenaient en mars dernier et les méthodologies de gestions de crises n'existent que pour nous rassurer et nous déculpabiliser. Aujourd'hui face à cet avertissement, on devrait plutôt s'en inquiéter.

Face à cette nouvelle menace, il faut une opposition farouche aux forages off-shore en eaux profondes de Méditerranée qui menacent gravement les écosystèmes de la mer et du littoral.
Un moratoire sur les nouvelles exploitations s'impose. Sans cette décision, les conséquences environnementales seraient lourdes et irréversibles.

Alain MATESI
Président – fondateur de CoLLeCt-IF
Co fondateur du collectif La Ciotat Cœur de Parc